



Chantraine, le 4 Avril 2018

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 3 AVRIL 2018

NOM Prénom	Présent(e)	Absent(e)	Excusé(e)	Pouvoir à
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine			X	Brigitte GILLE
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian	X			
PETOT Stéphane	X			
PIERRAT Nathalie	X			
FELLMANN Bernadette			X	Sandrine HINGRAY
HAMM Agnès			X	Jean-Daniel BOXBERGER
RICHARD Sylvie	X			
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique	X			
SEVRAIN Sophie			X	Jean-Pascal VALDENAIRE
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude			X	Marc BARBAUX
COLLE Emilie	X			

En préambule de la séance du conseil municipal, une présentation du projet de roue à augets de l'étang est faite par les étudiants de l'ENSTIB en charge de celui-ci, Messieurs MONCHABLON Lucien, FABIANI Yann, THIERIOT Xavier, BLUM Maxime.

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire,

Monsieur Jean-Daniel BOXBERGER ayant été désigné secrétaire de séance,

Monsieur le Maire ayant demandé aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir la vente d'une parcelle communale sise rue Jean Clément,

Le conseil municipal ayant accepté à l'unanimité l'ajout de ce point supplémentaire,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 13 Février 2018,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

*** A approuvé à l'unanimité le compte administratif 2017 (Commune et budgets annexes).**

*** A approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2017 (Commune et budgets annexes).**

*** A approuvé l'affectation des résultats de clôture 2017.**

*** A voté les taux d'imposition des taxes locales pour l'année 2018 :**

- **taxe d'habitation : .. 9.76 %**
- **foncier bâti : 15.57 %**
- **foncier non bâti : ... 19.55 %.**

*** A adopté, à l'unanimité, le vote du budget primitif 2018 (budget communal et budgets annexes - eau et assainissement).**

Monsieur RICHARD s'est étonné du montant budgété au programme « Aménagement des espaces publics ». Même si le projet de la roue à augets est, selon lui, très intéressant, il a fait part de son regret de voir ce dossier avancer, à priori, pas à pas. Un budget prévisionnel aurait dû être établi pour mesurer l'impact budgétaire dudit projet qui, au passage, n'était pas pour lui une priorité. La mission des étudiants de l'ENSTIB aurait dû s'arrêter aux études et dimensionnements de la roue.

Monsieur BOXBERGER a répondu à Monsieur RICHARD en rappelant qu'un projet d'aménagement global de l'étang a été réalisé en son temps. Des explications et précisions ont donc été données lors de l'ensemble des réunions qui ont été réalisées dans ce cadre.

Monsieur CHAPON a demandé le montant total des dépenses investies sur l'étang avant de faire part de son avis favorable pour cette réalisation, tout en émettant le souhait de voir l'étang ouvert au public et ce, surtout, en vue des prochaines élections.

Monsieur le Maire a alors avancé tous les problèmes de sécurité liés à cette ouverture potentielle.

Monsieur VALDENNAIRE a confirmé les problèmes de sécurisation et précisé que l'étang est cependant ouvert aux associations.

Monsieur BARBAUX a, quant à lui, confirmé que l'ouverture au public est très difficile à mettre en œuvre et très coûteuse.

*** A autorisé Monsieur le Maire à modifier le tableau des effectifs du personnel communal (création de 7 postes et fermeture de 7 postes).**

*** A approuvé le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges et de ressources du 5 décembre 2017, ainsi que l'évaluation des charges nettes transférées.**

*** A donné un avis favorables aux demandes d'adhésion des communes de Bois de Champ et de Savigny, ainsi qu'à la demande de retrait de la commune de Sandaucourt effectuées auprès du Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non Collectif des Vosges.**

*** A approuvé la participation de la commune, s'élevant à 1670 €, au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale.**

*** A adopté, à l'unanimité, les horaires des écoles pour la rentrée scolaire 2018/2019 :**

	Ecole maternelle	Ecole Elémentaire
Lundi-mardi-jeudi-vendredi	8h40 – 12h00 Et 13h50 – 16h30	8h30 – 12h00 Et 14h00 – 16h30

* A décidé de ne pas déléguer la compétence optionnelle « *éclairage public* » au Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges, de 2019 à 2022, et de conserver la maîtrise d'ouvrage des investissements et la maintenance du réseau d'éclairage public.

* A autorisé Monsieur le Maire (ou son adjoint) à faire rédiger et à signer l'acte de vente concernant la parcelle communale cadastrée AI 449, sise rue Jean Clément, au profit de Monsieur Gregory SAND, administré chantrainois.

La séance est levée à 21h00

Fait à Chantraine, le 4 Avril 2018



Le Maire,

François DIOT